



PROJET EUROPÉEN

## **Un travail décent pour tous ! Faire des migrations un outil pour le développement !**



Travailleurs boliviens - Espagne

© Cynthia Nudel Kiperman, Spain

### **LE PROJET**

*Un travail décent pour tous ! Faire des migrations un outil pour le développement !* est un projet de trois ans (2010-2012) cofinancé par la Commission européenne (EuropAid) et porté par SOLIDAR.

Il a pour but de contribuer à l'information de tous, la compréhension des enjeux du travail décent, des migrations, du développement et leurs interactions.

Il implique 7 organisations membres de SOLIDAR dont, pour la France, Solidarité Laïque :

- en Belgique : Pour la Solidarité
- en République Tchèque : Czech Council on Foreign Relations
- en Italie : ISCOS-CISL et PROSVIL
- en Roumanie : ADO SAH ROM
- en Espagne : ISCOD

et les partenaires du Global Network de SOLIDAR

## A QUI EST-IL DESTINÉ ?

Ce projet d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale est destiné principalement :

- ▶ aux réseaux de jeunes et d'étudiants,
- ▶ aux éducateurs et publics relais dans l'éducation formelle et informelle,
- ▶ aux organisations de la société civile (syndicats et ONG)
- ▶ aux décideurs nationaux et européens.

## QUELS SONT SES OBJECTIFS ?



- 1 - Démontrer que le manque de Travail Décent fait partie de la force motrice des migrations et de la migration transfrontalière;**
- 2 - Informer, mobiliser les citoyens européens et obtenir leur soutien** pour s'assurer que le Travail Décent est au centre des politiques de coopération au développement comme condition sine qua none pour donner aux personnes des pays du Sud le choix de vivre ou de quitter leur pays ;
- 3 - Engager ces citoyens dans un plaidoyer**, fondé sur le droit du travail des migrants (en lien avec les conventions des Nations Unies et du BIT sur le Droit du Travail des Migrants) et la cohérence des politiques de développement;
- 4 - Renforcer la capacité des acteurs nationaux et européens à traiter du Travail Décent**, la migration et le développement pour développer un plaidoyer commun national et européen, en étroite partenariat avec les organisations du Sud.

## CADRE DU DÉBAT SUR LE CROISEMENT DES ENJEUX : MIGRATIONS, TRAVAIL DÉCENT ET DÉVELOPPEMENT

### QU'EST-CE QUE LE TRAVAIL DÉCENT ?

Le Travail Décent est une stratégie pour atteindre un développement durable centré sur les personnes.

Le travail décent :

- ▶ est un élément essentiel pour construire des sociétés plus justes, équitables et inclusives basées autour des principes de création d'emploi, de droits au travailleurs, d'égalité entre femmes et hommes, de protection sociale et de dialogue social.
- ▶ s'intéresse à un accès égal à l'emploi en dehors de toute discrimination.
- ▶ doit permettre une rémunération décente pour le travailleur et sa famille afin de vivre dignement.
- ▶ garantit une protection sociale en cas de maladie, de grossesse et pour tout autre problème que l'on rencontre tout au long de la vie.
- ▶ s'oppose à toutes formes d'exploitation.
- ▶ doit permettre aux gens de s'organiser entre eux afin de représenter leurs intérêts collectivement à travers des syndicats et s'engager dans un véritable dialogue en tant que citoyen et travailleur.



### MIGRATIONS ET TRAVAIL DÉCENT

La dégradation du travail décent et les aspirations à une vie décente font partie des forces motrices de la migration internationale.

La migration des travailleurs résulte de l'échec de l'économie mondiale en général et de chaque pays en particulier à assurer des conditions adéquates de travail décent pour les personnes là où elles vivent.

Aujourd'hui, la plupart des migrants dans le monde (estimés à 191 millions en 2005) sont les travailleurs et leurs familles à la recherche d'un emploi, soient 90% selon l'Organisation Internationale du Travail des migrants... et des migrantes car les femmes représentent 50% des migrants internationaux. Ces migrations de travail représentent un tiers des mouvements Sud-Sud.

### ET LE DÉVELOPPEMENT ?

Le Travail Décent est la seule solution durable pour lutter contre la pauvreté et constitue un élément fondamental pour garantir la démocratie et la cohésion sociale. L'Union européenne s'est engagée à éradiquer la pauvreté, à promouvoir une dimension équitable de la mondialisation et à réaliser un travail décent pour tous, « y compris pour les femmes et les jeunes » (Objectif du Millénaire pour le Développement, OMD, l'objectif 1 B).

La réalisation de ces engagements permettra aux populations dans les pays du Sud d'avoir accès à une vie décente.

**Les travailleurs migrants peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la réduction de la pauvreté dans leur pays d'origine** et contribuent à la prospérité du pays d'accueil où ils rajeunissent la main-d'œuvre, supportent les régimes de retraite et répondent à la demande de travailleurs peu ou hautement qualifiés.



© Roald Aron www.roadaron.com

Dans les pays d'origine, les contributions positives de ces migrations sont notamment les envois de fonds et le transfert des compétences des migrants qui rentrent.

Mais la « fuite des cerveaux » (des professionnels qualifiés et des étudiants les plus brillants) présente un défi majeur, qui peut entraver la capacité des pays à atteindre les OMD et leur capacité de croissance à long terme.

Enfin, SOLIDAR et ses partenaires croient que **les travailleurs migrants peuvent apporter la meilleure contribution au développement économique et social dans le pays d'accueil et d'origine** si ils ont accès à un travail décent et que leurs droits humains fondamentaux au travail sont respectés.

## RESPECTER LES DROITS DES MIGRANTS

Outre les droits fondamentaux et droits humains dont tous les migrants devraient jouir, il existe un grand nombre de conventions internationales qui s'appliquent spécialement aux travailleurs migrants, dont :

- La Convention des Nations unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- La Convention 97 de l'OIT sur les travailleurs migrants ;
- La Convention 143 de l'OIT sur les travailleurs migrants.

Si désormais de nombreux pays du Sud ont ratifié la convention des Nations Unies, aucun État membre de l'Union Européenne ne l'a signée. Dans le même ordre d'idées, seuls huit états membres de l'UE (la Belgique, Chypre, la France, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni) ont ratifié la Convention 97 de l'OIT, et seuls quatre pays, soit Chypre, l'Italie, la Slovénie et la Suède ont ratifié la Convention 143.

## PLAIDER POUR LES DROITS DES MIGRANTS

- ▶ Exigez de vos gouvernements qu'ils ratifient ces trois conventions essentielles ;
- ▶ Participez aux débats nationaux sur les migrations et le développement ;
- ▶ Aidez la mise en place d'associations de travailleurs migrants dans votre ville
- ▶ Encouragez les travailleurs migrants à se syndiquer pour faire valoir leurs droits

Retrouvez l'ensemble des ressources  
produites dans le cadre du projet sur le [site de Solidarité Laïque](http://www.solidarite-laique.fr)  
Solidarité Laïque - 22, rue Corvisart - 75013 Paris  
Tél : 01 45 35 13 13 - [www.solidarite-laique.asso.fr](http://www.solidarite-laique.asso.fr)